

Synthèse de la matinée **synergies** 7 octobre 2011



55 représentants d'entreprises carougeoises et 17 intervenants ont contribué au **succès** de cette matinée. Celle-ci leur a permis de mieux comprendre les enjeux de la **responsabilité sociale**, de **dialoguer** avec les autorités communales et d'**échanger** entre elles afin d'élaborer des **solutions adaptées** à leur situation.

Présentations et coordonnées des intervenants :
www.carouge.ch → [agenda21](#) → [actions pour les entreprises](#)

Légende :



Soutien aux entreprises

Action facilement reproductible

Mot de bienvenue

Monsieur Nicolas Walder, conseiller administratif de la ville de Carouge, souhaite la bienvenue au nom des autorités et remercie les entreprises de leur présence et intérêt pour les questions liées au développement durable. Il rappelle les grands enjeux liés au développement de la Ville de Carouge et particulièrement les conséquences d'une croissance démographique forte et de la transformation prévue du secteur Praille Acacias Vernets. Il évoque ensuite plusieurs projets communaux liés au développement durable, notamment :



- Le tri des déchets dans le Vieux Carouge et la collecte mutualisée des déchets d'entreprises du secteur Baylon (toute entreprise du secteur peut s'associer à cette collecte mutualisée. Contactez Mme Haeny ci-dessous).
- Le soutien aux projets d'économie d'énergie : par exemple, en 2012, les propriétaires immobiliers pourront bénéficier de conseils personnalisés pour assainir leurs bâtiments.
- Le projet de plan de mobilité inter-entreprises aux Acacias.
- Le versement de la subvention cantonale de CHF 250.- pour l'achat d'un vélo à assistance électrique destinée aux entreprises et habitants de Carouge. Plus d'information sur www.carouge.ch → agenda21 → actions pour les habitants.
- Projets Emploi Jeunes : cf ci-dessous.
- Ou encore la charte d'achat et de sous-traitance privilégiant les acteurs qui font preuve de responsabilité sociale et environnementale sur laquelle travaillent en ce moment les autorités de Carouge.

✂ Il rappelle enfin que les autorités carougeoises souhaitent garder une commune vivante et donc, dans la mesure du possible, soutenir les entreprises afin qu'elles puissent s'adapter aux évolutions et défis actuels. Elle se tient à disposition pour toute question.

Nicolas Walder, conseiller administratif, n.walder@carouge.ch
Gaëlle Haeny, déléguée Agenda 21, 022 307 89 12, g.haeny@carouge.ch



Projets Emploi Jeunes

Qui dit responsabilité sociale se sent également concerné par la formation de la relève. C'est pourquoi les entreprises ont été accueillies, puis servies au moment de la collation, par des jeunes stagiaires de Projets Emploi Jeunes.

Ce service communal fait le lien entre le monde professionnel et des jeunes carougeois motivés à obtenir une formation qualifiante ou en recherche d'un premier emploi.


Projets Emploi Jeunes offre aux entreprises la possibilité d'accueillir des stagiaires ou des apprentis prêts à s'engager dans le monde du travail et dont le profil correspond au domaine professionnel concerné.

Une équipe de collaborateurs expérimentés dans différents champs professionnels, spécialisés dans le domaine de la formation, est à la disposition des entreprises désireuses de transmettre leur savoir-faire en leur offrant une disponibilité de suivi en cours de stage et de formation et des aspects administratifs simplifiés.

Marlise Ravessoud, Valérie Roosens, Ivan Baumann, conseillers insertion professionnelle,
022 301 36 80, m.ravessoud@carouge.ch

Quoi de neuf pour les entreprises carougeoises ? Soutiens et nouvelles normes concernant l'économie

Présentations et coordonnées des intervenants :
www.carouge.ch → [agenda21](#) → [actions pour les entreprises](#)

 **ScanE : Loi sur l'énergie**, directive relative au régime applicable aux grands consommateurs. Directive sur www.ge.ch/energie

- Les Grands Consommateurs devront limiter leur consommation d'énergie notamment en procédant à un check up énergétique (voir "AEnEC : modèle PME et amélioration de la performance énergétique" ci-dessous)
- A Genève, 350 entreprises sont concernées sur environ 600 sites
- Les SIG (éco21, voir "Eco21 : pourquoi et comment économiser l'énergie ?" ci-dessous) et le ScanE proposent des soutiens financiers
- Les exigences seront de plus en plus élevées et concerneront de plus en plus d'entreprises. Anticipez et profitez des soutiens financiers actuels !

Christian Freudiger, Service cantonal de l'énergie (ScanE), 022 327 93 85, scane@etat.ge.ch

 **Promotion économique : présentation du dispositif de soutien aux entreprises**

- Une grande partie de la mission de la PE est dédiée aux entreprises locales, de tous secteurs
- Des structures existent pour informer, accompagner et financer les entreprises
- Organismes d'accompagnement GENILEM, ECLOSION, FONGIT, ESSAIM (cf ci-dessous)

Daniel Loeffler, directeur du Service de la promotion économique de Genève, 022 388 34 34, daniel.loeffler@etat.ge.ch, www.ge.ch → Guichet PME-PMI → Organismes d'aide

 **Eco21 : pourquoi et comment économiser l'énergie ?**

- En se basant sur la sobriété (bon sens), l'efficacité et les flux naturels
- Soutien aux grandes entreprises via le programme "Ambition Négawatt !" (formation d'un gestionnaire "énergie", conseils)
- Soutien aux PME/PMI via une participation de 21% aux investissements pour des travaux de réduction de la consommation énergétique et un catalogue de bonnes pratiques

Karen Thonnessen, collaboratrice éco21, 022 420 71 15, karen.thonnessen@sig-ge.ch, www.eco21.ch


 **Présentation de la Chambre de l'économie sociale et solidaire APRÈS-GE et son incubateur l'ESSAIM**

- 250 organisations membres représentant un large panel de secteurs
- Entreprise sociale et solidaire : ni public, ni orienté profit
- Incubateur ESSAIM : structure de conseil et d'accompagnement pour la création d'activité

Thierry Pellet, secrétaire général de la Chambre de l'économie sociale et solidaire APRÈS-GE, 022 807 27 97, thierry.pellet@apres-ge.ch, www.apres-ge.ch, www.essaim.ch


Agir vite et bien : exemples de bonnes pratiques



-  **Logiciel Eco-bureau du CeRFI** (Centre Romand de Formation et d'Informatique)
- Présentation d'un programme de sensibilisation à l'écologie au bureau (vidéos, quizz)
 - Ce logiciel est gratuit, stimulant ainsi l'entraide entre PME. Inscription sur www.myteacher.ch


Corinne Sauge, présidente du CeRFI, 022 307 84 50, csauge@cerfi.ch, www.cerfi.ch



-  **AEnEC : modèle PME et amélioration de la performance énergétique**
- Ce modèle est l'un des 3 types de collaboration proposés par le ScanE dans le cadre de la Loi sur l'énergie
 - Démarche en 3 étapes (check up, liste de mesures, convention d'objectif, mise en œuvre)
 - Participation financière de la Fondation Suisse pour le Climat
 - Présentation des mesures prises à l'imprimerie Genevoise SA et chez Parker

Martin Kernen, Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), 032 933 88 55, martin.kernen@enaw.ch, www.aenec.ch, www.modele-pme.ch
Fabian Grize, Imprimerie Genevoise SA, 022 307 26 00, f.grize@imprimerie-genevoise.ch
Brigitte Vachat, Parker, 022 307 72 26, brigitte.vachat@parker.com



-  **Solidarcomm : une seconde vie pour les téléphones portables**
- Terre des Hommes vous propose de mettre une urne de collecte de téléphones portables dans votre entreprise à l'attention de vos collaborateurs ou clients
 - Ecologique : la réutilisation, le tri et recyclage permettent d'économiser des ressources
 - Social : les appareils sont traités par des personnes en insertion professionnelle (Réalise)
 - Solidaire : financement de projet de développement via Terre des Hommes

Anne-Céline Machet, Terre des Hommes, 022 736 36 36, ac.machet@terredeshommessuisse.org



Résumés des Ateliers

1. Atelier RSE : Dans quelle mesure votre PME a-t-elle intégré les critères de responsabilité sociale dans sa gestion et ses pratiques ?

Objectifs :

- Sensibiliser les PME à la démarche de la responsabilité sociale
- Permettre aux entreprises présentes de faire inventaire de leurs démarches RSE

Echanges

- Présentation sur les enjeux, les bénéfices et les risques : la RSE est une réponse aux attentes diverses des parties prenantes des entreprises, tous secteurs et tailles confondus
- Inventaire des actions RSE déjà menées par chacune des entreprises à l'égard de cinq parties prenantes : clients, collaborateurs, fournisseurs, communauté locale et l'environnement. (Ex : innovation pour des produits plus écologiques, engagement pour de meilleures conditions de travail, mis à disposition de voitures aux organisations à but non lucratif, organisation d'une tombola pour une association locale.

Conclusions/recommandations

- Les entreprises réalisent toutes intuitivement des actions RSE
- La communication est un outil indispensable pour informer les parties prenantes des actions RSE menées par l'entreprise afin d'en tirer un avantage commercial face aux concurrents
- Démarche : 1) Identifier et hiérarchiser ses parties prenantes, 2) Faire un inventaire de ses actions responsables pour systématiser son approche, 3) Communiquer ses actions

Pour aller plus loin

Bettina Ferdman, Fondation Philiat, 22 308 46 50, bettina.ferdman@philiat.org
Annika Hartman, Fondation Philiat, 22 308 46 50, annika.hartmann@philiat.org
www.philiat.org

2. Atelier éco-contrat : Comment s'engager avec la Ville de Carouge pour une gestion durable et rentable ?

Objectifs

- Evaluer l'intérêt de la mise en place d'un éco-contrat Carouge auprès des entreprises

Echanges

- Avantages de l'éco-contrat : mutualisation des coûts (ex : achats groupés de matériel et fournitures durables) ; ateliers de travail (transfert de compétences entre acteurs économiques, conseils d'experts) ; bénéficier des partenaires de l'éco-contrat
- Possibilité de création d'un guichet vert entreprises dans le cadre de cette démarche
- L'éco-contrat est à géométrie variable en fonction des besoins et attentes des entreprises
- Les coûts induits sont à la charge des entreprises. La Ville de Carouge pourrait apporter son soutien financier au mandat de lancement

Conclusions/recommandations

- L'ensemble des participants a émis le besoin de bénéficier d'un programme qui leur permettent de : centraliser l'information, bénéficier d'avantages, créer des synergies dans le cadre du développement durable
- Ils sont favorables à la mise en place de la démarche éco-contrat sur le territoire carougeois
- La prochaine étape serait de lancer la démarche auprès de 10 à 30 entreprises pilotes

Pour aller plus loin

Sebastian Chiappero, SPONSORIZE, 022 758 07 09, sebastian.chiappero@sponsorize.ch
www.sponsorize.ch

3. Atelier zone piétonne : zone de rencontre et activités commerciales

Objectifs

- Déterminer les éléments de force, faiblesse, opportunité et menace d'un tel projet

Echanges

- Positions initiales plutôt défavorables, sceptiques et circonspectes
- A partir de cas tirés d'expériences locales, l'exercice de réflexion a essentiellement fait ressortir des éléments d'opportunités (visibilité, accessibilité, tranquillité)
- Les nouveaux services à la clientèle (livraison, consignation, transport) présentent un avantage concurrentiel certain
- Les menaces concernent la baisse du chiffre d'affaire et de l'accessibilité pendant les travaux

Conclusions/recommandations

- Les commerçants ont besoin de parler de leur angoisse et d'être rassurés
- L'enjeu fondamental pour les autorités communales est celui de la conduite du changement :
Poursuivre le dialogue objectif et constructif avec les commerçants
Récueillir un maximum d'information contextuelles (ex : mode de transport des clients)
Offrir des garanties (services de mobilité, perte de CA, espaces alternatifs pendant les travaux, promotion de la zone)

Pour aller plus loin

Giorgio Giovannini, Mobilidée, 022 809 02 51, giovannini@mobilidee.ch

www.mobilidee.ch

4. Atelier Flotte de vélos

Objectifs

- Présenter aux entreprises des cas concrets et les sensibiliser aux avantages du vélo
- Identifier les besoins des entreprises et détecter d'éventuelles synergies

Echanges

- La plupart des exemples se classent en 3 groupes : les flottes individuelles autogérées ou non, les flottes mutualisées, les flottes public-privé
- Le vélo (électrique ou non) présente beaucoup d'avantages pour les déplacements professionnels (gain de temps, économies financières (>300 CHF), diminution des impacts environnementaux, santé générale et cardio-vasculaire, image)
- Le témoignage de M. Marcel Muehlestein, responsable de la mobilité de la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD, 022 420 22 57) a effacé nombre de préjugés (vol, coûts)

Conclusions/recommandations

- Il existe une réelle demande pour ce type de transport
- Il est nécessaire de comprendre les besoins internes à l'entreprise et de se faire accompagner pour la mise en place d'un système efficace

Pour aller plus loin

- Organismes de mise en œuvre : Genevavelo, Genèvevroule, ATE (Association Transport et Environnement), Wattworld, Mobilidée
- Subvention de CHF 250.- pour l'achat d'un vélo à assistance électrique destinée aux entreprises et habitants de Carouge. Plus d'information sur : **www.carouge.ch** → **agenda21** → **actions pour les habitants**

Benoît Charrière, SOFIES, 022 338 15 24, benoit.charriere@sofiesonline.com

Clément Guyot, SOFIES, 022 338 15 24, clement.guyot@sofiesonline.com

www.sofiesonline.com

Evaluation des participants

Il est ressorti de cette matinée que les entreprises carougeoises œuvrent déjà à différents degrés pour le développement durable.

La matinée Synergies est un **événement unique** en son genre sur le canton. Les entreprises ont particulièrement **apprécié l'interactivité** de cette rencontre, qui leur permet d'approfondir leur démarche, faire du **réseautage** et trouver des **solutions concrètes** et **adaptées** à leur échelle.

Le choix de la date, du jour et de l'horaire a convenu à une grande majorité des participants ayant répondu au questionnaire d'évaluation¹. Le **fond et la forme** des présentations et ateliers ont également été jugés **pertinents**. Toutefois, un tiers pense qu'il faudrait rendre cet événement **annuel**.

La prochaine rencontre devrait **renforcer les échanges** en mettant la priorité sur les ateliers tout en gardant un transfert d'informations général avec davantage d'exemples concrets. La riche suggestion de thèmes pour le prochain événement confirme la volonté des entreprises d'aller plus loin.

Prochains pas

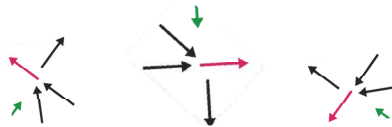
La Ville de Carouge encourage les participants à utiliser les informations reçues pour mettre en place des actions de développement durable.

De son côté, elle va :

- poursuivre le dialogue avec les commerçants des zones 20 km/h et piétonne
- étudier la faisabilité des éco-contrats
- mettre en place ou poursuivre les actions citées dans le mot de bienvenue

De manière générale, elle souhaite **accompagner** les entreprises dans leur démarche et les incite à solliciter les services adéquats, notamment :

- Développement durable : Agenda 21, 022 307 89 12, g.haeny@carouge.ch, www.carouge.ch → **agenda21**
- Projets Emploi Jeunes (structure d'insertion professionnelle des jeunes : 022 301 36 80, m.ravessoud@carouge.ch, www.carouge.ch → **affaires sociales** → **projets emploi jeunes**
- Déchets : Travaux, Voirie et Environnement, 022 307 84 84, www.carouge.ch → **voirie** → **tri des déchets**



¹ 36 réponses au questionnaire d'évaluation sur 55 participants.